

QUATRE BOURSES D'AIDE A LA MOBILITE POUR LA CLASSE PREPARATOIRE

Grâce au soutien de l'AEFE et des entreprises partenaires (Europ Assistance, Accord, Citroën) le Lycée Français de Vienne crée quatre bourses spécifiques pour soutenir financièrement des étudiants s'inscrivant en classe préparatoire, d'un montant chacune de 2000 €uros sur deux ans, soit 4 000 €uros.

Critères :

- Qualité du dossier scolaire,
- Situation sociale du candidat,
- Ne pas être éligible aux bourses AEFE

Constitution du dossier :

- Lettre de motivation,
- Avis d'imposition de l'année antérieure (2010)
- Tous documents utiles sur la situation familiale et financière,
- Photocopies de la carte d'identité ou du passeport,
- Photocopie du livret de famille,
- Bulletins de première et de terminale,
- Avis du professeur principal et du chef d'établissement

→ Le dossier complet doit être adressé à Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Vienne, Liechtensteinstrasse 37a, 1090 Vienne Autriche, par voie postale exclusivement.

La date limite de réception des dossiers de candidature par le lycée est fixée au vendredi 6 mai à 16h30.

Procédure :

La commission d'attribution se tiendra le 15 mai et classera 6 noms :

- 4 noms en liste principale,
- 4 noms en liste complémentaire en cas de désistement

La bourse sera validée par l'inscription définitive en classe préparatoire au Lycée Français de Vienne.